VISIO - Droit disciplinaire

TOO011DISC

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00
Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance - Synchrone

Objectifs

- Apporter une meilleure appréhension des questions disciplinaires et une connaissance approfondie de la jurisprudence
- Assurer une gestion préventive des contentieux
- Faciliter la constitution d'un dossier
- Renforcer la maîtrise des procédures disciplinaires ainsi que le rôle de conseil dans le déroulement d'une procédure disciplinaire

Public Visé

- Cadres et gestionnaires de personnels territoriaux confrontés aux questions disciplinaires

Pré Requis

- Connaitre la réglementation en matière de discipline, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les questions disciplinaires et acquérir une connaissance approfondie de la jurisprudence
- Assurer une gestion préventive des contentieux
- Maîtriser la constitution d'un dossier
- Maîtriser les procédures disciplinaires ainsi que le rôle de conseil dans le déroulement d'une procédure disciplinaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique comportant de nombreux exemples tirés de la jurisprudence qui confèrent à ce stage son caractère pratique
- Support documentaire
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Cadre juridique et fondements statutaires**
  - Notion de faute
  - Différents manquements aux obligations des agents publics
  - Distinction entre faute et insuffisance professionnelle
  - Sanctions applicables
- **Procédure**
  - Autorité compétente
  - Préalable éventuel : la suspension
  - Obligations de l'autorité territoriale
  - Saisine du conseil de discipline
  - Déroulement de la séance
- **Prise de sanction**
  - Prononcé de la sanction
  - Inscription au dossier - Effacement - Amnistie
- **Voies de recours**
  - Ouvertes à l'agent sanctionné
  - Effets de l'annulation contentieuse de la décision

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire spécialiste de la discipline

Des réponses concrètes sur le droit disciplinaire

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign
Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation
Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 870.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 740.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org